

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA
RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
(ANAQ-SUP)



**RAPPORT DE L'EVALUATION INSTITUTIONNELLE DE
L'INSTITUT SANTE PLUS PRIVE (ISPP)
EN VUE DE L'OBTENTION DE L'HABILITATION A
DELIVRER DES DIPLOMES**

EQUIPE D'EVALUATEURS :

PRESIDENT : Pr Abdoulaye SAMB

MEMBRE : Pr. Papa Madièye GUEYE

MEMBRE : M. El Hadji Madiagne SAWARE, (professionnel, membre)

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

Tables des matières

Tables des matières.....	2
Liste des sigles et abréviations.....	3
Introduction.....	4
1. Présentation de l'ISPP	4
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation.....	5
3. Description de la visite sur le terrain.....	5
4. Appréciation de l'EES au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup (référentiel d'évaluation institutionnelle).	7
5. Points forts de l'EES.....	21
6. Points faibles de l'EES.....	21
7. Appréciations générales de l'EES	22
8. Recommandations à l'EES	22
9. Recommandations à l'ANAQ-Sup.....	23
10. Proposition d'avis.....	23

Liste des sigles et abréviations

ANAQ-Sup : Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'enseignement supérieur

CAMES : Conseil Africain Malgache pour l'Enseignement Supérieur

CEDEAO : Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest

CIAQ : Cellule Interne d'Assurance Qualité

CNTS : Centre National de Transfusion Sanguine

CSS : Caisse de Sécurité Sociale

CV : Curriculum vitae

EPES : Etablissement Privé d'Enseignement Supérieur

ISPP : Institut Santé Plus Privé

IPRES : Institution de prévoyance retraite du Sénégal

LMD : Licence Master Doctorat

MESRI : Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation

MSAS : Ministère de la Santé et de l'Action Sociale

OOAS : Organisation Ouest Africaine de la Santé

PATS : Personnel Administratif Technique et de Service

PER : Personnel d'Enseignement et de Recherche

PV : Procès-Verbal

SAC : Service à la Communauté

TP : Travaux Pratiques

TIC : Technologie de l'Information et de la Communication

UE : Unité d'Enseignement

3FPT : Fonds de Financement Formation Professionnelle Technique

LSIO : licence en science infirmière et obstétricale

Introduction

Le présent rapport d'évaluation a été élaboré à la demande de l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur (ANAQ-Sup), pour répondre à la demande d'habilitation de l'Institut Santé Plus Privé (ISPP) en vue de l'obtention de l'habilitation à délivrer le Diplôme Licence infirmière et obstétricale (LSIO). Il fait suite au rapport d'auto-évaluation de l'Institut soumis à l'ANAQ-Sup le 14 octobre 2024 et à la visite sur site effectuée par l'équipe d'évaluateurs externes le 18 février 2025. La rédaction de ce rapport a été réalisée suivant le canevas de rapport d'évaluation externe de l'ANAQ-Sup. L'Institut a sollicité, auprès du ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), l'habilitation à délivrer le diplôme de LSIO. C'est dans ce cadre que l'ANAQ-Sup a confié à l'équipe d'évaluateurs, la mission d'évaluer ladite institution en vue de l'obtention de l'habilitation à délivrer le diplôme ci-dessus.

1. Présentation de l'ISPP

L'ISPP est un établissement d'enseignement supérieur privé spécialisé dans les sciences de la santé, il fonctionne depuis 2016 avec une autorisation provisoire N° Repsen/Ensup-privé/AP/317-2016 du MESRI.

Son siège est situé patte d'Oie Builders villa 67 b à l'adresse : Patte d'Oie Builders en face du BRT grand-Médine.

La vision de L'ISPP est de devenir leader dans le domaine de l'enseignement supérieur des sciences de la santé au Sénégal, et d'être ainsi reconnu comme un centre d'excellence en matière d'apprentissage, de recherche et de services.

Les principales missions de L'ISPP sont de :

- Former des professionnels de la santé par des programmes ;
- Développer les connaissances et les compétences du personnel de santé ;
- Réaliser des recherches pour reconnaître, caractériser et résoudre les problèmes prioritaires de santé ;
- Fournir un appui administratif et technique aux différentes prestations des services de santé ;
- Promouvoir la coopération régionale et internationale ;
- Créer un environnement qui favorise et promeut l'excellence d'apprentissage, de recherche et de service.

La gouvernance de l'ISPP est structurée en plusieurs organes :

- un conseil scientifique et pédagogique au-dessus ;
- une direction générale avec une CIAQ ;
- Une direction des études
- Une direction administrative et financière

Les effectifs des étudiants en LSIO ont été pendant les 3 dernières années de 121 étudiants en 2021-2022, 79 étudiants en 2022-2023 et 70 étudiants en 2023-2024.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation soumis à l'ANAQ-Sup en octobre 2024, a été rédigé par un comité de pilotage mis en place par les autorités de l'ISPP. Ce comité a commencé ses activités le 9 janvier 2024. Il est constitué du staff administratif, des représentants du personnel d'enseignement et de recherche (PER) ; du personnel administratif technique et de service (PATs) et des étudiants.

Le rapport d'auto-évaluation comporte 76 pages sans les annexes constitués d'éléments de preuve. Il a été élaboré selon un processus inclusif et des étapes conformes au référentiel de l'ANAQ-Sup, par un comité de Pilotage. La qualité rédactionnelle du rapport est en général correcte et donne l'essentiel des informations. Les données manquantes et aspects non explicites ont été produits ou clarifiés pendant la réunion avec les responsables de l'institution.

Tous les standards du programme ont été assez renseignés pour permettre d'apprécier les informations données pendant la visite effectuée sur le terrain.

3. Description de la visite sur le terrain

3.1 Rencontre avec le comité de pilotage

Le 18 février 2025, à partir de 9h07 s'est tenue une rencontre entre les évaluateurs externes et le Comité de Pilotage. Elle a permis de s'accorder sur les termes de références de la visite, l'approche méthodologique et le déroulement de l'évaluation. La visite a démarré par une présentation synthétique de l'institution par le DR El Hadji MBagnick NGOM, suivie d'échanges avec le Comité de Pilotage qui ont permis de clarifier les points non suffisamment étayés dans le rapport d'auto-évaluation avant les entretiens avec les différents groupes (PER,

PATS, étudiants) et la visite de terrain. La visite s'est déroulée avec une très bonne collaboration de l'ensemble des participants. Des explications ont été apportées par la direction de l'Institut. Des éléments de preuves, des réponses et des clarifications ont été apportés par les responsables de l'institution. Des échanges ont eu lieu autour de l'organigramme qui doit être modifié pour mieux refléter le fonctionnement actuel de l'ISPP. En effet, la position du comité scientifique et pédagogique, au-dessus de la direction générale, pourrait présenter des blocages dans le processus décisionnel. Le conseil qui applique la politique définie par la direction générale devrait se situer à des échelles inférieures à celle-ci assurant ainsi la cohérence dans l'application des décisions au sein de l'institution.

3.2 Entretiens avec les différentes composantes de l'institution

Une série d'entretiens a démarré à 10H 45 min avec le personnel d'enseignement et de recherche (PER). Les PER sont motivés et sont payés régulièrement et à temps. L'environnement de travail est satisfaisant avec un matériel audiovisuel disponible. Les enseignants en majorité ne participent pas aux délibérations et ne signent pas les PV de délibération.

La rencontre avec les PATS a démarré à 12H 35min. Les PATS sont motivés avec un fort sentiment d'appartenance à l'institution. Les salaires sont régulièrement payés. Ils s'inquiètent de la diminution progressive du nombre d'étudiant dans l'institution. Sur le plan social la nomination d'un médiateur qui joue un rôle d'interface entre les PATS et la direction a été bien accueillie. Ils souhaitent le renforcement de leur compétence par des formations avec l'accompagnement de la direction. La programmation et l'organisation des évaluations se font en conformité avec le manuel de procédure de la CIAQ.

La rencontre avec les étudiants des différents niveaux d'étude a démarré à 13h 40min. L'accueil des nouveaux étudiants est organisé chaque année par l'administration et l'amicale des étudiants. La journée d'intégration est prévue cette année au Mois d'avril 2025. Il existe des bourses qui sont liées aux performances des étudiants. Les étudiants sont préoccupés par les résultats catastrophiques à l'examen de certification, mais restent déterminés à le faire. En ce qui concerne la bibliothèque, le nombre d'ouvrages doit être augmenté et la bibliothèque en ligne renforcée.

3.3 Visite des infrastructures de l'ISPP

La visite des infrastructures a démarré à 15H 5min

Après les entretiens avec les différentes composantes, les experts ont procédé à la visite des locaux avec l'équipe de direction conduite par le Dr El Hadji Mbagnick NGOM, accompagné par le responsable de la CIAQ et les responsables des filières (sciences infirmières et sage-femme).

Ils ont pu visiter ainsi les salles de cours dédiées à toutes les formations, la bibliothèque (cinq postes informatiques, les trois salles de stimulation fonctionnelles et bien équipées, l'espace étudiant, la salle des professeurs et les locaux administratifs (bureaux du personnel). Certains aspects relevant de la sécurité ont été aussi appréciés par l'équipe à savoir : les extincteurs présents et à jour, l'hygiène très correcte des locaux et particulièrement des toilettes des étudiants.

Par la suite, les experts se sont retrouvés pour faire la synthèse des travaux de la journée portant spécifiquement sur les points forts et les points à améliorer. La synthèse a fait l'objet d'une restitution orale en présence de l'équipe de direction. Globalement, la visite s'est bien passée. Les discussions se sont déroulées dans un environnement de parfaite collaboration. Les évaluateurs ont remercié le Directeur Général et ses collaborateurs ainsi que les enseignants, le personnel administratif, technique et de service et les étudiants pour leur disponibilité et leur franche collaboration.

4. Appréciation de l'EES au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup (référentiel d'évaluation institutionnelle).

Champ d'évaluation 1 : Stratégie, organisation, fonctionnement et gestion de la qualité au sein de l'institution

Standard 1.01 : *L'établissement s'est doté d'une vision et des missions publiques comprenant ses objectifs en matière d'enseignement et de recherche d'innovation, de service à la communauté et d'insertion, et déterminant sa position dans l'environnement académique et socio-culturel. Il dispose d'un plan stratégique.*

L'ISPP est une institution - d'enseignement supérieur qui a pour mission « d'élaborer, de transmettre et d'appliquer des connaissances et des savoirs en sciences de la santé ». Elle a une autorisation provisoire d'ouverture délivrée par la Direction Générale de l'Enseignement

Supérieure Privé du Ministère de l'Enseignement Supérieure et de la Recherche (MESR) sous le N° Reppen/Ensup-priv/AP-317-2016.

L'ISPP s'est fixé comme objectifs en matière de formation et ou de recherche de:

Former des professionnels de la santé par des programmes ;

Développer les connaissances et les compétences du personnel de santé ;

Réaliser des recherches pour reconnaître, caractériser et résoudre les problèmes prioritaires de santé ;

Fournir un appui administratif et technique aux différentes prestations des services de santé ;

Promouvoir la coopération régionale et internationale ;

Créer un environnement qui favorise et promeut l'excellence d'apprentissage, de recherche et de service.

L'ISPP aspire à devenir l'institution leader dans le domaine de l'enseignement supérieur des sciences de la santé au Sénégal, et d'être ainsi reconnu comme un centre d'excellence en matière d'apprentissage, de recherche et de services.

Les éléments - ci-dessus figurent dans le plan stratégique 2022 – 2027 de l'institution. Toutefois il n'a pas été démontré que le plan stratégique soit systématiquement mis en application. En effet le plan ne comporte pas les options stratégiques telles que les orientations, les axes, le financement et les défis. En outre, l'ISPP n'a fourni aux experts aucun document attestant de l'exécution du plan. Enfin les organes chargés du suivi-évaluation du plan ne sont pas définis.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 1.02 : *Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont déterminés. Le Personnel d'Enseignement et de Recherche (PER), le personnel administratif Technique et de Service (PATs) et les étudiants sont impliqués dans les processus décisionnels qui concernent l'enseignement, la recherche, l'innovation, le service à la communauté et l'insertion.*

L'ISPP dispose des organes de gouvernance suivantes :

- Le conseil scientifique et pédagogique ;
- La direction générale ;
- La direction administrative et financière ;
- La direction des études.

L'institution dispose également d'une cellule interne d'assurance qualité (CIAQ) rattachée à la direction générale.

Les responsabilités sont bien définies et les fiches de postes sont disponibles. Les bureaux et locaux sont bien identifiés.

Les différentes composantes de l'établissement sont présentes dans l'un ou l'autre organe de gouvernance. PER, PATS et étudiants sont par conséquent impliqués dans les processus décisionnels de l'établissement.

Toutefois le conseil d'administration (ou conseil des associés) ne figure pas dans l'organigramme.

Les fiches de poste, l'organigramme de l'ISPP et procès-verbaux et feuilles de présence aux réunions sont des éléments de preuves.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 1.03 : *L'établissement dispose des personnels et des structures lui permettant de réaliser ses objectifs en fonction de son plan stratégique.*

L'institution ISPP dispose d'un conseil scientifique et pédagogique, de trois directions et une cellule interne d'assurance qualité (Cf. standard 1.02). A la direction administrative et financière sont rattachés :

- Responsable de la scolarité ;
- Comptabilité
- Communication ;
- Services généraux ;
- Logistique et informatique.

La direction des études regroupe :

- Pole des formations courte durée ;
- Pole formation des infirmiers ;
- Pôle formation des sage-femmes ;
- Pole insertion, stage et suivi des *alumni* ;
- Bibliothèque.

L'organigramme de l'ISPP ne fait pas apparaître une structure identifiée s'occupant la gestion des ressources humaines et des compétences. Aussi la structure chargée de la filière agroalimentaire n'y figure pas. Le risque est la non-maitrise des compétences clés (PER,

PATS) et leur plan de carrière. Lors de notre passage, la filière agroalimentaire n'était pas suffisamment prise en compte aussi bien au niveau organisationnel que fonctionnel.

Le personnel de l'ISPP est composé de :

Personnel d'enseignement et de Recherche (PER), qui sont soit des Associés, soit des permanents, soit des vacataires académiques et professionnels ;

Personnel Administratif technique et de Service (PATS).

Le personnel d'enseignement et de recherche est composée en grande partie de vacataires titulaires de diplômes de Master et Doctorat. Ils proviennent soit de l'UCAD et du milieu professionnel. Cinq enseignants sont permanents sur les 26. Selon les échanges avec les étudiants, les enseignants sont compétents du point de vue didactique.

L'ISPP dispose par ailleurs de locaux pédagogiques suffisants pour un bon déroulement des enseignements apprentissage répartis dans un bâtiment à deux niveaux (RDC et 1^{er} étage).

L'organigramme, la liste du personnel d'enseignant et de recherche, les contrats de travail et le contrat de bail de l'ISPP sont des preuves probantes.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 1.04 : Le budget est adéquat aux objectifs de l'établissement. Les sources de financement et leurs conditions sont transparentes et ne restreignent pas l'indépendance décisionnelle de l'établissement en matière d'enseignement, de recherche, d'innovation, de service à la communauté et d'insertion.

Les ressources financières de l'ISPP proviennent :

- du capital actif du déclarant responsable ;
- des activités de consultance et ;
- des frais de scolarité des étudiants.

Le bilan de l'ISPP est certifié par un expert-comptable agréé, membre de l'ONECCA. Les ressources financières couvrent les charges de fonctionnement. Mais les ressources allouées à la partie investissement ne sont pas documentées. De plus le résultat de l'exercice 2024 est déficitaire (- 4 127 115 FCFA). Par ailleurs, Il n'a pas été démontré que le plan stratégique est accompagné d'un plan de financement.

Les activités de recherche, le service à la communauté et les actions relatives à l'insertion sont relativement limités. Mais les conditions de financement de activités sont transparentes et n'affectent nullement l'indépendance décisionnelle de l'établissement.

Le bilan certifié de l'année 2024 est présenté comme élément factuel.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 1.05 : *L'institution dispose d'un système d'assurance qualité fonctionnel et efficace*

L'ISPP dispose d'une Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ) animée par un responsable qualité (nommé par l'acte en date du 04 novembre 2023), d'une politique qualité affichée et signé par le directeur exécutif ainsi qu'un manuel qualité dans lequel sont décrites les processus de pilotage, les processus de réalisation et les processus supports.

Durant la visite, il n'a pas été démontré que l'institut planifie ses activités d'évaluation. Des informations documentées relatives à planification des évaluations et couvrant l'étendue des activités de l'ISPP n'étaient pas disponibles. Lors de notre passage seuls les enseignements étaient évalués avec un rapport assorti de recommandations. Mais les plans d'action d'amélioration à l'issu des évaluations effectuées ainsi que des preuves de suivi des recommandations ne sont pas présentées.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 1.06 : *L'institution a mis en place des mécanismes pour prévenir et/ou résoudre les conflits.*

L'ISPP dispose d'un responsable du conseil de discipline chargé de gérer tous les conflits qui pourraient exister au sein de l'établissement. Les conseils de classe constituent également des moments privilégiés pour aplanir les conflits. Les étudiants apprécient les efforts faits par l'administration pour développer l'écoute active et la bienveillance à leur égard.

Toutefois, lors de notre passage, nous n'avons trouvé de preuve documentée attestant de la fonctionnalité du conseil de discipline.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Champ d'évaluation 2 : Offre d'études et de formation

Standard 2.01 : *L'établissement offre des formations conduisant à l'obtention de diplômes académiques ou professionnels avec des objectifs déterminés. Ces formations s'intègrent dans l'offre de formation supérieure existante dans l'établissement et celle au niveau national ou la complètent de façon judicieuse*

L'ISPP offre des formations conduisant à l'obtention de diplômes de niveau licence en sciences Infirmières et Obstétricales avec les options infirmier et sage-femme. Ces formations sont en cohérence avec les besoins de qualifications professionnelles du marché du travail tant au niveau national que sous régional.

L'autorisation d'ouverture provisoire et les maquettes sont présentées comme éléments de preuve.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 2.02 : *L'établissement participe aux échanges nationaux et internationaux d'étudiant(e)s, d'enseignants.*

L'établissement ne développe pas suffisamment d'échanges avec d'autres établissements d'enseignement supérieur. Le nombre significatif d'enseignants provenant des EES public ne saurait remplacer un programme structuré d'échange d'étudiants ou d'enseignants.

Appréciation globale sur le standard : Non atteint

Standard 2.03 : *L'établissement a défini les conditions pour l'obtention des attestations et des diplômes académiques. il veille au respect de ces conditions.*

Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées au niveau de la charte des examens. Ces conditions sont conformes au système LMD.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 2.04 : *L'établissement organise le suivi du cursus pédagogique de ses étudiant(e)s et l'insertion professionnelle de ses diplômés. Il exploite les informations collectées périodiquement auprès de ses étudiant(e)s et de ses diplômés.*

L'ISPP ne dispose pas de structure formelle chargée du suivi de ses diplômés. Cependant durant la visite il a été présenté une liste *alumni* avec leurs contacts et leurs positions actuelles. Des statistiques d'insertion ainsi que des informations documentées concernant des enquêtes réalisées auprès des diplômés de l'institution n'étaient pas disponibles.

Appréciation globale sur le standard : Non Atteint

Standard 2.05 : *L'établissement évalue périodiquement ses programmes pour s'assurer de leur qualité (auto-évaluation).*

Lors de notre passage aucune planification ou réalisation d'évaluation de programme (auto évaluation) n'était disponible.

Cependant un rapport d'audit de l'ISPP, dans le cadre de l'audit général des établissements de formation en science de la santé réalisé par l'ANAQ SUP en décembre 2023, était mis à disposition des experts.

Appréciation globale sur le standard : Non atteint

Champ d'évaluation 3 : Recherche et innovation
<u>Standard 3.01</u> : <i>Les activités actuelles de recherche et d'innovation de l'établissement concordent avec son plan stratégique et correspondent aux standards internationaux</i>
L'ISPP ne mène pas d'activité de recherche et d'innovation.
Appréciation globale sur le standard : Non Atteint
<u>Standard 3.02</u> : <i>L'établissement garantit l'intégration des connaissances scientifiques actuelles dans la formation</i>
Il n'y a pas d'activité de recherche au niveau de l'Institut pour acquérir de nouvelles connaissances. L'intégration des connaissances ne pourra être faite que pour les enseignants qui viennent des universités ou il y a une activité de recherche
Appréciation globale sur le standard : Non Atteint

Champ d'évaluation 4 : Service à la communauté (SAC)
<u>Standard 4.01</u> : <i>l'établissement s'est doté d'une politique en matière de SAC.</i>
L'établissement ISPP n'a pas mis en place ou défini une politique lisible et durable de service à la communauté qui décline une vision et une mission.
Cependant lors de notre passage l'ISPP a fourni un acte, datant du 17 mai 2024, portant création du comité social chargé du service d'aide à la communauté pour mettre en place les activités sociales.
Appréciation globale sur le standard : Non atteint
<u>Standard 4.02</u> : <i>L'établissement favorise et met en œuvre le SAC</i>
L'établissement a déroulé plusieurs activités de SAC ponctuels et circonstanciés. On peut citer l'organisation d'une journée de don de sang et d'un « SAFAR » au sein de l'ISPP.
Appréciation globale sur le standard : Atteint

Champ d'évaluation 5 : Insertion
<u>Standard 5.01</u> : <i>L'établissement s'est doté d'une politique d'appui à l'insertion des étudiants.</i>
Lors de notre passage l'ISPP n'a pas fourni d'information documentée concernant la politique d'insertion au sein de l'institution. Toutefois le service pédagogique s'occupe de l'insertion des étudiants pour les stages en nouant des conventions de stage avec les cliniques

et établissements publics de santé et en fournissant aux étudiants des lettres de recommandation. Aussi, les professionnelles intervenant dans la formation aident les étudiants à trouver des stages dans les cliniques privées et établissements publics de santé. En outre, l'institution a mis en place un groupe WhatsApp facilitant le partage d'information entre les étudiants et les enseignants *alumni*.

Les conventions de stages et les lettres de recommandation ont été présentées comme preuves.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 5.02 : *L'établissement favorise et met en œuvre une politique de préparation à l'insertion.*

Pour préparer à l'insertion l'ISPP organise au profit des étudiants des sessions de formation sur :

- les techniques de rédaction d'un CV ;
- l'entretien d'embauche ;
- les techniques de recherche d'emploi ;
- les compétences transversales comme les langues (Français, Anglais), l'informatique, les bio statistiques, la bibliographie et la documentation.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Champ d'évaluation 6 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 6.01 : *Les procédures de sélection, de nomination et de promotion du PER sont conformes à la législation nationale et aux normes du CAMES et communiquées publiquement. En ce qui concerne le corps enseignant, il est tenu compte aussi bien des compétences didactiques que des qualifications scientifiques.*

Les enseignants sont sélectionnés selon la filière et leurs spécialités en se basant sur leur parcours académique, leur pratique du métier et leur adhésion à la charte de l'enseignant de l'ISPP.

De manière générale, les compétences didactiques et les qualifications scientifiques sont évaluées lors de la sélection, et de la promotion des enseignants. Dans sa politique de fidélisation du corps enseignant, l'ISPP élabore des contrats de Professeurs Associés inscrits aux différentes listes du CAMES.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

<u>Standard 6.02</u> : <i>L'établissement réglemente la formation et le perfectionnement du PER sur les plans didactique et professionnel.</i>
L'ISPP comporte dans son corps professoral cinq (05) enseignants permanents pour lesquels il n'y'a pas de plan de formation bien formalisé. L'évaluation des enseignements est régulièrement effectuée et les rapports partagés avec les enseignants pour leur permettre d'améliorer leur pratique. L'ISSP gagnerait à établir un plan de formation en particulier pour les enseignants permanents Appréciation globale sur le standard : Non atteint
<u>Standard 6.03</u> : <i>L'établissement conduit une politique durable de la relève</i>
Il n'existe pas de document décrivant les stratégies et mesures relatives à la gestion des carrières et de la relève. Toutefois la politique de l'Institut en la matière consiste à proposer des vacations à des doctorants qui sont encadrés par des enseignants expérimentés et progressivement intégrés dans le corps professoral. Appréciation globale sur le standard : Atteint
<u>Standard 6.04</u> : <i>L'établissement offre l'accès à un service de conseil en plans de carrière.</i>
Il n'y a pas de structure formelle dédiée pour suivre le plan de carrière des enseignants. Les conseils relatifs au plan de carrière viennent de la part du conseil pédagogique. Appréciation globale sur le standard : non atteint

Champ d'évaluation 7 : Personnel Administratif, Technique et de Service (PATS)
<u>Standard 7.01</u> : <i>Les procédures de recrutement et de promotion du personnel administratif, technique et de service (PATS) sont réglementées et publiées.</i>
La procédure de recrutement est basée sur le diplôme académique et/ou l'expérience professionnelle. Il n'a pas de processus d'appel à candidature mais l'information est portée aux candidats selon le mode bouche à oreille. L'avancement est effectué suite à une évaluation positive des étudiants et de la direction et se concrétise par une affectation de plus de responsabilités. L'ISPP gagnerait à mettre en place un appel à candidature pour attirer plus de compétences et mettre en œuvre les bonnes pratiques en matière de recrutement et de gestion des personnels. Appréciation globale sur le standard : atteint

Standard 7.02 : *L'institution garantit la formation et le perfectionnement du personnel Administratif, Technique et de Service (PATS).*

Il n'existe pas de plan de formation des PATS au niveau de L'ISPP. Cependant, ce dernier a nommé un médiateur qui conseille le personnel administratif, technique et de service en matière de plans de carrière. Des outils sont aussi mis à leur disposition : logiciel de comptabilité, logiciel de gestion de la scolarité, orientation sur la qualité. L'ISPP gagnerait à établir et à mettre en œuvre un plan de formation de son PATS pour améliorer leurs motivations et performances.

Appréciation globale sur le standard : non atteint

Champ d'évaluation 8 : Étudiant(e)s

Standard 8.01 : *Les conditions et les procédures d'admission dans les programmes de formation de l'établissement sont conformes aux textes et publiées.*

Les conditions et les procédures d'admission sont claires et publiées. En effet, L'ISPP met en œuvre ses programmes de formation selon les exigences du système LMD. Elle est en conformité avec la législation en vigueur. Le Bureau d'Information d'Accueil et d'Orientation veille à une bonne diffusion de l'information auprès du public et le service d'informatique réactualise régulièrement le site web. Les conditions de passage adossées aux exigences du système LMD sont clairement expliquées aux étudiants surtout aux nouveaux étudiants lors de l'amphithéâtre de rentrée.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 8.02 : *L'égalité des chances entre hommes et femmes est effective.*

Il n'y a pas de discrimination relative au sexe au niveau de L'ISPP. Les statistiques des deux filières (infirmier d'état et sage-femme d'état) étaient disponibles lors de l'évaluation. Il est ressorti de l'analyse de ces statistiques que la population féminine est dominante compte tenu de la nature de ces formations mais l'ISPP encourage les garçons à embrasser ses filières.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 8.03 : *L'établissement observe la progression des étudiant(e)s dans leur cursus ainsi que la durée des études.*

L'ISPP dispose de statistiques qui donnent les taux de réussite individuels des étudiant(e)s sur la durée totale de leurs études et qui permettent de calculer une durée moyenne effective des études. Sur une promotion, le taux de réussite moyen est d'environ 95%.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 8.04 : *L'encadrement et le soutien permettent l'atteinte des objectifs de formation de l'établissement et de chacune des unités qui la composent.*

L'ISPP dispose de ressources humaines suffisantes pour assurer un enseignement lui permettant d'atteindre les objectifs fixés. Même si le nombre d'enseignants permanents est encore faible, l'ISPP compte dans son corps professoral des enseignants de rang magistral de l'UCAD mais également de professionnels (sagefemmes, infirmiers...) qui améliorent significativement le taux d'encadrement. L'administration effectue auprès des étudiant(e)s et du PER des enquêtes régulières sur la qualité de l'encadrement.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 8.05 : *L'établissement veille à l'existence et au fonctionnement d'un service de conseil destiné aux étudiant(e)s.*

L'ISPP a mis en place un service accueil et une cellule d'aide à l'insertion et l'orientation logés au niveau de la scolarité. Ces entités sont responsables d'un certain nombre d'activités de conseil et d'orientation à destination aux étudiants et aux autres personnes intéressées. Ainsi, des séances d'informations flash sont organisées pour informer des concours et d'autres opportunités pour les étudiants. Des affiches d'opportunités se font au niveau des postes d'affichage.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Champ d'évaluation 9 : Infrastructures et équipements

Standard 9.01 : *L'établissement dispose d'infrastructures et d'équipements permettant la réalisation de ses objectifs de formation et/ou de recherche à moyen et à long termes.*

L'ISPP dispose de locaux et d'équipements fonctionnelles énumérés ci-dessous.

07 Bureaux ;

05 Salles de cours équipées ;

04 Salles d'application (infirmier et sage-femme) équipés et fonctionnels ;

01 salle I3SO pour visionner le TP dans les salles d'application ;

Réfectoire pour les étudiants et les PATS ;

01 Salle des professeurs ;

03 Salles de TP équipées ;

08 Toilettes propres séparées (homme et femme) ;

08 Ordinateurs 08 et 03 imprimantes ;

01 Photocopieuses ;

04 Vidéoprojecteurs ;

Internet (02 WIFI) ;

Meubles de bureaux ;

Les locaux abritant l'institution son en location.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 9.02 : *Les ressources documentaires dont dispose l'établissement lui permettent de soutenir un enseignement et/ou une recherche de qualité.*

L'ISPP dispose de ressources documentaires lui permettant de soutenir un enseignement de qualité. Il s'agit notamment de salle informatique, d'Ordinateurs, de Wifi haut débit ; d'une bibliothèque physique, de salles de simulation équipés et fonctionnels.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 9.03 : *L'établissement dispose d'un système approprié aux personnes en situation de handicap.*

L'aménagement des locaux n'est pas approprié pour les personnes à mobilité réduite (PAMR).

L'Ecole ne dispose pas de rampe d'accès pour PAMR. Les escaliers restent le seul moyen d'accéder aux étages supérieurs de l'établissement. Le matériel didactique n'est pas adapté pour les étudiants (e)s en situation de handicap.

Appréciation globale sur le standard : non atteint

Standard 9.04 : *L'établissement dispose d'un système de prise en charge médicale, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.*

L'institut est propre et bien entretenu. Une équipe chargée du nettoyage des locaux est bien présente sur place et s'acquitte des tâches liées à l'entretien des locaux. Les équipements de collecte, de transport et de stockage des déchets sont bien en place

L'ISPP a recruté un gardien pour assurer la sécurité des lieux par le contrat à durée indéterminée en date du 01/10/2023. Toutefois, il n'est pas raisonnable de disposer d'un seul gardien pour assurer la sécurité 24h/24 et 7j/7. Concernant la prise en charge médical, L'ISPP dispose d'une infirmerie et d'une salle de premiers soins. Aussi une boîte de premiers soins est disponible au sein de l'établissement sans pour autant que les règles d'utilisation des produits et médicaments ne soient clairement définies (aptitude des personnes administratrices de soins, règles d'accès, conditions de délivrance de médicaments et de soins...).

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Champ d'évaluation 10 : Coopération

Standard 10.01 : *L'établissement noue des contacts aux niveaux national, régional et international. Elle promeut la collaboration avec d'autres établissements d'enseignement supérieur, avec les milieux professionnels et les acteurs sociaux pertinents.*

L'ISPP collabore activement au niveau national avec d'autres structures comme le 3FPT pour la formation continue ou à courte durée. Elle entretient aussi de bonnes relations avec le milieu professionnel et les partenaires sociaux pertinents tels que les collectivités territoriales. L'ISPP collabore également avec d'autres établissements qui sont dans le domaine. Il n'y a pas de contact au niveau régional et international.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Champ d'évaluation 11 : Information et communication
<u>Standard 11.01</u> : <i>L'établissement se fonde sur des informations pertinentes pour prendre des décisions stratégiques.</i>
L'ISPP a un responsable informatique et communication. Mais l'architecture du système d'information reste rudimentaire. Il se base sur des tableurs Excel, non intégrés, pour le traitement des données. Pendant la visite il n'a pas été démontré que la scolarité, la comptabilité et la communication dispose, chacune en ce qui le concerne, de logiciels dédiés. Aussi, en dehors du rapport d'évaluation des enseignements, aucun rapport sur des indicateurs de performances générés par les outils de traitement de l'information n'a été présenté aux experts. Appréciation globale sur le standard : Non Atteint
<u>Standard 11.02</u> : <i>L'établissement suit une politique de communication et d'information objective, efficace et transparente sur les plans interne et externe.</i>
Les canaux de communication formels avec le personnel et les étudiants passent par un site web, des panneaux d'affichage, des mails, les réseaux sociaux ... Les locaux de l'ISPP sont bien signalés avec un panneau bien visible. Des affiches décrivent l'ensemble des programmes disponible au sein de l'établissement. Pour améliorer sa visibilité, l'institut participe au salon de l'étudiant de la ville de Guédiawaye. La communication avec les autorités (MESRI, ANAQ-SUP) se font par des rencontres et la transmission de rapports. Toutefois il est nécessaire d'apporter des améliorations sur la définition d'une stratégie de communication, la mise à jour des informations sur internet (e-réputation), la diffusion des activités de l'institut dans les plateformes internet, les réseaux sociaux et professionnels. Appréciation globale sur le standard : Atteint

➤ **Mise en œuvre des recommandations issues de la dernière évaluation :**

Par rapport à la dernière évaluation, nous avons remarqué qu'une politique d'assurance qualité a été mise en œuvre. Par ailleurs des efforts ont été faits pour l'équipement des salles de travaux pratique et de simulation.

5. Points forts de l'EES

Les programmes de l'ISPP présentent plusieurs points forts cités ci-dessous :

- Disponibilité d'un plan stratégique ;
- Disponibilité de manuel de procédures administratives et pédagogiques et d'un manuel qualité ;
- Un fort engagement de la Direction ;
- Existence d'une CIAQ fonctionnelle ;
- Personnel compétent et motivé ;
- Cadre physique satisfaisant (accessible et convivial) ;
- Locaux pédagogiques de bonne qualité ;
- Existence de salles de stimulation fonctionnelles et équipées ;
- Existence de partenariat et de conventions de stage ;
- Satisfaction des étudiants vis-à-vis de l'Administration et du PER ;
- Existence d'un bon réseau de partenariat ;
- Bonne implication du PATS ;
- Satisfaction du PER et du PATS sur les conditions de travail et de rémunération ;
- Existence de contrats pour le PATS et le PER ;
- Maquette de formation conforme au LMD ;
- Existence de syllabi ;
- Evaluation régulière des enseignements par les étudiants ;
- Existence de Professeurs des universités associés et de professionnels dans le corps enseignant ;
- Nomination d'un médiateur ;
- Disponibilité d'une infirmerie et d'une salle de premiers secours.

6. Points faibles de l'EES

Les points à améliorer sont énumérés ci-dessous :

- Le programme de Licence en technologie agroalimentaire, option agroalimentaire n'est pas mis en œuvre ;
- Le Conseil d'administration (des actionnaires) n'apparaît pas dans l'organigramme ;
- L'organigramme doit être refait ;
- Absence de plan de carrière des enseignants propres à l'établissement ;

- Le nombre d'enseignants permanents est faible ;
- Le bilan financier présenté est déficitaire ;
- Absence de rampes et de mains courantes pour l'accès des personnes à mobilité réduite
- Locaux en location ;
- Procès-verbal de délibération non exhaustif et à faire signer par les enseignants ;
- Les copies d'examens doivent être corrigées sous anonymat lors des évaluations
- Tendance baissière des effectifs depuis 2 ans ;
- Faible visibilité de L'ISPP.

7. Appréciations générales de l'EES

L'ISPP présente plusieurs points forts cités plus haut. L'offre de formation est pertinente et en adéquation avec le Plan stratégique de développement de L'ISPP et est en phase avec les priorités nationales du moment. Elle se déroule conformément aux recommandations du système LMD, dans de bonnes conditions physiques et financières, sous l'encadrement d'un personnel compétent et motivé. Les outils de suivi de la qualité de la formation sont disponibles.

Aussi bien les PER, les PATS que les étudiants sont dans les meilleures dispositions pour réussir, chacun en ce qui le concerne, la mission qui est la sienne et dans les meilleures conditions de communication et de collaboration.

Les équipements sont modernes et permettent l'acquisition des compétences par les apprenants. Les locaux sont suffisants et fonctionnels. Toutefois, la licence en technologie agroalimentaire, option : agroalimentaire n'étant pas déroulée ; les experts n'ont pas apprécié la qualité de sa mise en œuvre. Le plan de carrière du personnel est à améliorer tant au niveau des enseignants qu'au niveau des PATS.

8. Recommandations à l'EES

- Définir et mettre en place un plan de carrière et de formation pour les PATS ;
- Définir et mettre un plan de formation pour les PER permanents ;
- Aménager des dispositifs d'accès pour les personnes à mobilité réduite ;
- Définir et mettre en œuvre une politique en matière de Service à la Communauté (SAC);

- Mieux sécuriser les évaluations ;
- Equilibrer le bilan financier ;
- Prévoir un plan de financement du plan stratégique ;
- Définir et mettre en œuvre un plan systématique d'évaluation des programmes et ne pas se limiter à l'évaluation des enseignements ;
- Améliorer le dispositif de suivi des *alumni* .

9. Recommandations à l'ANAQ-Sup

Accompagner l'institution à mettre en œuvre les recommandations.

10. Proposition d'avis

Avis favorable pour l'habilitation de l'Institut Santé Plus Privé (ISPP) à délivrer :

Licence en Sciences infirmière et obstétricale (LSIO), option Infirmier

Licence en Sciences infirmière et obstétricale (LSIO), option : Sage-femme.